

E. R. A. U. L.



Etudes et Recherches Archéologiques de l'Université de Liège

Selle

N° 8

**Rapport préliminaire sur les fouilles
au château de Saive**

(Campagne 1976)

par

M. OTTE

et

M. CALLUT

L. ENGEN

LIEGE 1978

RAPPORT PRELIMINAIRE SUR LES FOUILLES AU CHATEAU DE SAIVE

(Campagne 1976)

Le château médiéval de Saive a déjà fait l'objet d'une étude descriptive publiée il n'y a guère (1). Etabli sur un éperon naturel formé au confluent de deux rivières, il était le siège d'une petite seigneurie allodiale dépendant de la Principauté de Liège. Son occupation a débuté au moins au XIII^e siècle (2) pour se poursuivre jusqu'à la première moitié du XVIII^e siècle. Divers éléments attestent cependant la probabilité d'installations plus anciennes (3).

Autant pour préciser l'origine de cette implantation que pour reconnaître les différentes étapes de transformations subies par la place et dont les textes font mention, il semblait utile d'y entreprendre une campagne de fouilles. Les premiers sondages ont été réalisés durant les quinze premiers jours de mai 1976 par le Centre Interdisciplinaire de Recherches Archéologiques, sous la responsabilité de Monsieur le Professeur J. Stiennon et sous la direction de

(1) OTTE, M., Etude archéologique et historique sur le château médiéval de Saive, Bull. Inst. Archéo. Liégeois, 83, 1971, p. 175-275. L'étude historique était basée sur E. PONCELET, La seigneurie de Saive, Bull. Inst. Archéo. Liégeois, 22, 1891, p. 251-433.

(2) Une grande partie des bâtiments actuels datent de cette époque.

(3) Outre la possibilité d'une occupation stratégique au XII^e siècle (certains pans de murs de la tour sont antérieurs à la construction principale du XIII^e siècle), des vestiges d'une sépulture mérovingienne ont été découverts lors du percement de la basse-cour vers la route moderne (H. ROOSENS, De merovingische begraafplaatsen in België, dans Maatschappij voor geschiedenis en oudheidkunde te Gent, Verhandelingen Nr V, Gand, 1949). Les sources historiques permettent également de supposer une installation antérieure à la fondation de la paroisse de Saive en 1179 (M. OTTE, op. cit., p. 242).

l'auteur de ces lignes (4).

Les sondages, limités à la partie occidentale de la haute-cour ont été entrepris selon un réseau de tranchées orthogonales de 1 mètre de largeur établies obliquement par rapport à l'axe des structures apparentes du château (fig. 3). La tranchée de base "A", sensiblement orientée Nord-Sud, a été tracée transversalement à la haute-cour, à partir du mur d'enceinte nord vers l'accès actuel de la place. Les autres tranchées ont été établies perpendiculairement (B et E) ou parallèlement (C et D) à celle-ci. Une division en secteurs de deux mètres de longueur a été établie à partir de l'origine de chacune des tranchées.

La méthode suivie a été, outre l'établissement de la stratigraphie entre les structures dégagées et les niveaux archéologiques (5), le dégagement de surfaces d'occupation (sol de terre battue, enduit, dallage, etc.) de façon à reconstituer le plan de la place pour une période donnée (6).

Tranchée A

De A2 à A6, un sol artificiellement créé par un apport considérable de schiste très fin a été mis en évidence. La surface (entre 30 et 40 cm de profondeur) était tassée et contenait des fragments d'ardoises, de briques et des traces de terre brûlée ainsi que de la céramique attribuable au XVII^e ou au XVIII^e siècle et une pièce de monnaie frappée entre 1650 et 1660 (cf. études annexées). Vers le nord (A1 et A2), cette surface avait été percée pour ensevelir les restes d'un cheval (7). Cette inhumation, probablement récente, a permis de montrer que, dans cette partie, se trouvaient des restes de constructions démolies - grands blocs de grès grossièrement équarris - mêlés à une terre noire et grasse sous-jacents au niveau de schiste. Notre fouille s'est arrêtée, dans cette zone, au sommet de la surface schisteuse.

-
- (4) Nous tenons à exprimer notre vive gratitude à Madame la Comtesse Du Parc-Loqmaria qui nous a aimablement permis de réaliser ces travaux ainsi que, pour la même raison, à Monsieur G. Volders et à sa famille, locataire des lieux qui ont, en outre, avec beaucoup de sympathie, facilité notre travail. Monsieur G. Abraham de Saive nous a apporté un secours précieux et constant chaque jour de cette campagne à la fois par son travail soigné et par son enthousiasme.
- (5) Succession de phases d'installation, d'abandon, de destruction ou de construction.
- (6) Pour les prises d'altitude, le zéro de base de la fouille correspond au sommet de la pierre de seuil du donjon.
- (7) Les membres avaient été découpés (ossements en connexion) mais provenaient d'un seul individu.

En A4, une pierre d'angle dépendant des constructions des tranchées B et C est apparue. Trois trous de poteaux alignés ont été creusés dans cette surface (en A4, A5 et A6); l'un d'eux (au sud) contenait une monnaie de 1916. Le dernier avait été percé dans la maçonnerie d'un mur arasé au niveau du schiste, de direction est-ouest et constitué par deux parements séparés par un blocage. Vers le sud, deux traces de murs jointifs s'appuyaient perpendiculairement au précédent. Le mur occidental s'imbriquait sans doute dans le mur A6, tandis que l'autre n'était formé que par un parement appliqué du côté oriental. Leurs arasements étaient recouverts d'éboulis (grès et mortier) puis d'un apport schisteux celui-ci ne formant cependant pas contact avec la surface définie en A2-A5 (coupe Est, fig. 5A). Au niveau de ces arasements, en A8, à une profondeur de 158 cm, se trouvaient des restes d'un dallage, irrégulièrement conservé, fait de blocs de grès posés sur chant et fortement émoussés. Par-dessus et jusqu'en A11, le comblement était formé de déblais de destruction : blocs de grès équarris et parfois maçonnés, débris de mortier, ardoises; ils étaient par endroits mêlés à de la terre noire (fig. 5B). Ces déblais alternaient avec des lentilles d'argile, de terre noircie par le feu ou de charbon de bois témoignant de phases d'interruption, peut-être de très courte durée, dans le bomblement. Ces poches de sédiment plus meuble contenaient un matériel céramique et deux pièces de monnaie frappées entre 1700 et 1703. Par-dessus, comme en A7, la couche de schiste réapparaissait plus diffuse cependant que dans la partie nord de la tranchée. Elle définissait une surface sensiblement horizontale qui se poursuivait, vers le sud, par un dallage fait de blocs de grès posés sur chant régulièrement appareillés et formant un tapis orienté parallèlement à la haute-tour. La limite orientale du dallage était encore partiellement conservée mais, vers l'ouest (en A13 et A14), les arrachements permettaient seulement de se rendre compte qu'il était superposé à un mur arasé orienté nord-sud (blocage et double parement). Le mur délimitant la haute-cour vers le sud a également pu être dégagé presque à la surface du sol.

Tranchée B

Sur un remblai fait de fragments de briques, de mortier et d'ardoise, la surface schisteuse réapparaissait comme dans la tranchée A (B1). Au-delà, se trouvait un mur conservé sur une hauteur de 40 cm environ d'un type différent de ceux de la tranchée A; plus étroit (40 cm), il n'était fait que de deux parements en dalles de grès sans blocage. Du côté nord (en B2), le sol était enduit d'un crépi correspondant sans doute à l'intérieur d'une pièce fermant la cour. En B3, un dédoublement de la paroi interne attestait que ce mur avait été construit sur un autre plus large et de technique différente. En cet endroit, une construction perpendiculaire repartait vers le nord. Plus à l'est, on a mis au jour une

cave entièrement comblée. Les arrachements de la voûte, faite de briques, et en anse de panier, subsistaient de chaque côté. Le sol de terre battue et de schiste était à 2,40 m de la surface actuelle (à 2,68 m sous le zéro de la fouille). A l'ouest, la voûte s'appuyait sur la maçonnerie du mur perpendiculaire B3. Vers l'est, elle retombait sur deux murs parallèles s'appuyant eux-mêmes sur le ressaut de base de la haute-tour. L'un d'eux était fait de briques et contenait une niche; l'autre était fait de briques et de blocs de grès de réemploi. Dans les déblais de la cave, plusieurs bouteilles presque complètes ont été découvertes ainsi que des restes de céramique commune. Les différentes phases correspondant à l'effondrement de la voûte et au remplissage de la cave sont bien marquées dans la coupe nord.

Tranchée C

Du sud vers le nord, on rencontrait d'abord le crépi correspondant à l'intérieur de la pièce d'angle, puis le mur nord-sud fermant cette pièce (perpendiculaire à B1-B2; angle en A4). Ensuite, un bloc calcaire marquait le seuil de la pièce. A l'extérieur (vers l'est en C2), le sol, fait de terre battue et de schiste, portait des traces de brûlure comme si l'on y avait jeté des déchets de foyer. Plus loin encore (en C3-C4), deux murs arasés, perpendiculaires entre eux, formaient l'angle extérieur de la pièce. Entre les deux, un dallage, fait de blocs de grès sur chant, rappelait celui des A12-A13.

Toutes ces structures étaient recouvertes par une argile stérile puis par une couche très dense de fragments de briques et de mortier témoignant d'une occupation postérieure à la destruction de la pièce.

Tranchée D

Sous la couche végétale et sous une mince couche de déblais, on rencontrait vers le nord (en D1) une surface d'occupation composée de terre et de fins débris tassés (menus fragments de briques et de mortier). Ce niveau se poursuivait vers le sud (en D2) par un dallage régulier formant un bandeau parallèle à la haute-tour et de construction identique à celui décrit en C4 et en A12-A13. Les arrachements qu'avait subis ce dallage laissaient voir la maçonnerie d'un mur arasé (un parement et un blocage) correspondant probablement au prolongement de la construction sur laquelle était appuyé le mur récent en B1-B2. A la surface du dallage (en D2) et dans ses anfractuosités, une argile compacte distincte des remblais supérieurs s'était agglomérée. Elle contenait en particulier une grande quantité de menus fragments de verre plat.

Tranchée E

D'ouest en est, on trouvait sous la terre végétale et sous une mince couche de déblais le prolongement du dallage D2 dont la limite orientale et un réalignement situé dans le bandeau étaient parallèles au seuil de la tour. Le dallage se prolongeait probablement ainsi vers le sud pour rejoindre la partie dégagée en A12-A13. En E1 et E2, cette surface se poursuivait par un sol d'occupation : terre et fins débris tassés (ardoises, mortier, briques, charbons). C'est dans la couche végétale superposée à ce sol qu'a été découverte la monnaie datée de 1751. Les déblais en contact avec cette surface d'occupation contenaient des restes de verres plats et de la céramique commune.

Cette couche d'occupation une fois dégagée, nous avons rencontré successivement le même remblai schisteux qu'en A2-A5 et B1 puis un important remblai fait, comme en A8-A11, de déchets de maçonnerie : blocs de grès équarris, parfois pris dans du mortier. Plus bas, se trouvait le même dallage qu'en A8 interrompu ici par l'arasement d'un mur nord-sud (E1). Aux arrachements de ces pavés vers l'ouest, des traces d'un sable jaune vif, probablement apporté pour former leur assise apparaissaient. Une couche d'argile et de terre brûlée avec charbon de bois passait par-dessus le dallage et en partie sur le mur arasé attestant une occupation, au moins temporaire, après cette destruction et avant le comblement.

Dans la paroi nord de la tranchée E, pointait l'angle d'une construction bien appareillée en grès, en calcaires et contenant quelques briques. Ces traces d'un mortier rose, soigneusement appliqué dans les interstices, apparaissaient. Il témoignait que ce mur, dont l'utilisation était probablement contemporaine du dallage inférieur E1, avait été apparent au moins jusqu'à une profondeur de 1,40 m par rapport au sol actuel (soit 1,63 m sous le zéro de fouille).

RESUME ET CONCLUSION

Pour l'essentiel, cette courte campagne a mis au jour des structures attribuables à la dernière phase d'aménagement et d'occupation du site. Celle-ci, attestée par les textes (8), correspond davantage à une période d'habitation seigneuriale qu'à une installation stratégique.

(8) Une importante campagne de transformation est signalée en 1720. L'utilisation de la place sous cette forme ou avec de nouveaux remaniements s'est prolongée jusqu'au avant 1748, date à laquelle le château est déjà inhabité (M. OTTE, op. cit.).

Le sol de la haute-cour a été nivelé, dans une première étape, dans sa partie nord par un important apport de schiste tandis que les remblais de la partie située au sud de A6 peuvent être plus récents puisqu'ils contenaient deux monnaies de 1700-1703 dans une couche d'argile interrompant ce comblement. De plus, le raccord stratigraphique entre les deux parties (nord et sud de A6) n'a pas pu être établi à cause du mur transversal. Il semble toutefois que cette seconde étape dans l'aménagement et dans l'occupation de la place se soit étendue à l'ensemble de la haute-cour puisque, dans la tranchée E, la couche schisteuse formant le sol est ininterrompue par-dessus le mur E2/3 prolongeant A6. Un dallage fait de pierres de grès longeait un des côtés de la haute-cour et se retrouvait, en partie, du côté nord (en C4). Une construction dont les murs étaient en partie construits sur des fondations plus anciennes, s'insérait dans l'angle nord-ouest de la cour (9). Une des deux pièces qui la composaient était bâtie sur une cave voûtée en briques. Cette occupation dont les vestiges ont été mis au jour dans la plus grande partie de la cour sous différentes formes (dallage, crépi, terre battue ou schiste rapporté) était couverte par un faible remblai (30 à 40 cm) et, en C2-C3, par des rejets de construction (briques et mortier). Ceux-ci pourraient être mis en relation avec l'aménagement, au cours du XVIIIe siècle, de la chapelle dont l'usage paroissial s'est prolongé après l'occupation du château.

Sous ce niveau, diverses structures appartenant à un état antérieur ont été dégagées en différents endroits à la base de la masse d'éboulis rapportés pour niveler la cour. Ces structures consistaient principalement en deux murs (10) d'orientation est-ouest dont l'un (B3-D1) a servi de soubassement à la pièce d'angle de la cour. Le second (A6-E3) présentait un retour vers le nord et deux murs secondaires lui étaient perpendiculaires (A7 et E1). Deux restes de dallage étaient probablement en relation avec ces constructions (E2 et A8). Dans la tranchée E, l'un d'eux était recouvert par une couche d'occupation contenant une céramique qui permet de l'attribuer à la fin du Moyen-Age (fin XIVE ou XVe s.).

M. OTTE

(9) Sur une des photos de la fin du XIXe siècle, des vestiges d'une construction apparaissaient dans l'angle de la haute-cour ainsi que sur un plan du XVIIe siècle (M. OTTE, op. cit.).

(10) Epaisseur : 60 cm environ, faits de deux parements liés par de la blocaille.

LA CERAMIQUE

Introduction

Ce rapport préliminaire ne constitue pas une présentation exhaustive du matériel céramique découvert lors de cette première campagne de fouilles, qui exigerait, outre une analyse plus poussée des documents, des données quantitatives exprimant les proportions dans lesquelles chaque type est représenté.

Les indications générales que nous présentons ici n'ont d'autre but que de fournir, d'une part, un inventaire des différents ateliers dont la production est attestée à Saive et, d'autre part, au travers de cette documentation, de proposer une estimation chronologique des ensembles stratigraphiques définis lors de la fouille.

A. Les différentes productions

Pour l'essentiel, le matériel céramique est constitué par des restes d'une poterie commune : terrines à bec, largement ouvertes ("crameu") ou marmites tripodes. La pâte est rosée ou blanche, à glaçure noire, rouille tachetée de brun ou orange mouchetée. Ces éléments, probablement d'origine régionale, n'ont pas encore fait l'objet d'études systématiques et exhaustives, ce qui rend leur attribution chronologique difficile. Ils sont généralement considérés comme appartenant à la période moderne (XVII-XVIIIe siècle). A Saive, l'association de certaines de ces formes à des produits d'ateliers connus permettra peut-être, grâce à l'extension des recherches, d'en préciser la chronologie.

Dans le domaine de la céramique "commune", il faut aussi signaler la présence d'une poterie en pâte blanche friable, à parois minces, glaçurée sur les deux faces en vert vif ou en jaune. Celle-ci, par sa glaçure, rappelle les productions médiévales d'Andenne mais, rencontrée à plusieurs reprises dans des dépôts en association avec des éléments récents, elle appartient incontestablement à l'époque moderne.

Parmi la documentation se rapportant également à une période dont la datation devra être précisée, citons des restes de vaisselle en faïence blanche ou à motifs bleus, oranges, verts ou rouges sur fond blanc.

En ce qui concerne la céramique d'importation, ce sont les grès que l'on rencontre en plus grand nombre. La majorité est constituée de tessons sans décor, à pâte gris foncé, parfois rougeâtre, couverts d'une glaçure saline brune ou grise. Il semble que l'essentiel de cette production doive

être attribuée aux ateliers de la région de Raeren (1).

On distingue deux phases dans cette production. La première (2e moitié du XVIIe s.) comprend des éléments de grès bruns ou gris tels un fond festonné par pincement au doigt, un fragment de cruche avec motifs moulés appliqués, une épaule de cruche à décor "plissé" et divers fragments de cruches cylindro-sphéroïdales, sans décor.

Pour la phase récente (XVIIe s.), les cruchons et pintes à décor bleu ou mauve sur fond gris sont bien attestés. Pour cette phase, certains tessons se distinguant par la couleur blanchâtre de la pâte pourraient provenir des ateliers de Bouffioulx (2). Typologiquement, on reconnaît un fragment de cruchon décoré, une épaule de cruche et une anse cannelée. Outre les rehauts au bleu de cobalt (inventés en 1583) (3) et ceux au violet de manganèse (XVIIe s.), souvent en association, le décor comporte des motifs géométriques stylisés, appliqués, ou gravés, tels que arêtes de poisson, rosettes, étoiles à quatre branches, motifs rayonnants, guillochis, ou punctuations entourant un médaillon. Une pièce particulière (pl. 6, fig. 4), très probablement originaire de Bouffioulx, présente une tête féminine stylisée, portant fraise et coiffure abondante schématisée par trois rosaces. Ce motif, diversement interprété, est caractéristique de cet atelier (4).

Plusieurs marlis d'assiette ainsi qu'une série de tessons à pâte blanche ou rouge et à décor incrusté rouge ou blanc donnant, par la glaçure jaune, une alternance fond/décor jaune et orange, appartiennent à la production de Berlotte, près de Raeren (milieu du XVIIIe s.) (5).

Les ateliers de Siegburg sont représentés, pour la phase ancienne (XVe s.), par un fragment de coupelles en grès gris de texture fine, à bord droit souligné par deux minces sillons (pl. 6, fig. 7) et, pour la phase récente (XVIIe s.), par un fragment de cruche à décor moulé appli-

(1) H. HELLEBRANDT, Raerener Steinzeug, et O.E. MAYER, Fünfzehn Jahre Grabungen im Raerener Land, dans Aachener Beiträge für Baugeschichte und Heimatkunst, 4, Aachen, 1967.

(2) C. DE CROËS, Les grès de Bouffioulx, Louvain, 1965 (mémoire dactylographié).

(3) O.E. MAYER, op. cit., p. 188.

(4) C. DE CROËS, op. cit., p. 75 et 86.
M. CALLUT, Les grès (1580-1723), dans Le siècle de Louis XIV au pays de Liège, catalogue de l'exposition, Liège, 1975, p. 189-195 (motif analogue : p. 194, n°696).

(5) O.E. MAYER, 1967, op. cit., p. 196-197.

qué représentant le Christ en croix (pl. 6, fig. 8) (6).

Quelques éléments de la production médiévale d'Andenne ont été retrouvés. Il s'agit de plusieurs tessons et d'une anse plate en pâte grise, bien cuite, à glaçure plombifère jaune donnant à la cuisson une teinte violacée (XIVe - début XVe s.), et de tessons en terre blanche à glaçure plombifère jaune (XIIIe-XIVe s.) (7).

La production du Limbourg hollandais (Brunssum et Schinveld) est également attestée par une petite série de tessons, en céramique grise grésée, à couverture brillante brun-violacé, et, en particulier, par un fragment d'épaule caractéristique, en même pâte, décoré à la roulette (XIVe-XVe s.) (8).

En outre, des fragments de carreaux de Delft (pl. 6, fig. 9) et de pipes en terre cuite blanche (pl. 6, fig. 10) ont été recueillies.

B. Répartition stratigraphique

La céramique commune, non datable, est présente dans chacune des unités stratigraphiques.

Dans la tranchée A, la terre végétale contenait, outre la faïence, des éléments des XVIe, XVIIe s. (Raeren) et XVIIIe s. (Berlotte). Le remblai, par-dessus la couche de schiste (A1-A3) présente les mêmes vestiges, avec de la faïence et un carreau de Delft. Au contact du "sol" sous-jacent (A4-A5) se trouvaient des tessons de Raeren et de Berlotte (XVII-XVIIIe s.), s'accordant avec la datation obtenue pour la monnaie découverte à cet endroit : milieu du XVIIe siècle.

Au Sud du mur transversal (en A6-A10), le remblaiement de blocailles de grès offrait un mélange de formes récentes (XVIIe-XVIIIe s. : Raeren, Bouffioulx, Berlotte) et plus anciennes (XIVe et XVe s. : Andenne et Siegburg). Cette contamination d'éléments médiévaux au sein de remblais plus récents peut s'expliquer par la destruction, lors du nivellement de la cour, des structures primitives de la place où ce matériel était contenu. Les trois lentilles d'argile interrompant la blocaille de grès sont datées, outre par les monnaies décrites ci-après, par les grès bleus

-
- (6) Siegburger Steinzeug, Kataloge des Hetjensmuseums Düsseldorf, Düsseldorf, 1972, cf. n° 651.
- (7) R. BORREMANS et M. WARGINAIRE, La céramique d'Andenne, Recherches de 1956-1965, Rotterdam, 1966.
- (8) A. BRUIJN, Die mittelalterliche keramische Industrie in Südl limburg, dans Ber. Rijk. Oudh. Bod. 12-13, 1962-1963, p. 356-459.

et violets de Bouffioulx et de Raeren (XVIIe s.).

Sur le dallage, vers le sud de la tranchée (A11-A12-A13), aussi bien dans les anfractuosités des blocs que dans la couche superficielle, des restes de faïence bleue et blanche et de la céramique commune ont été mis au jour.

Dans la tranchée B, la terre végétale renfermait aussi des éléments des XVIIe et XVIIIe s. : céramique commune, grès gris et bleus, faïence, assiette de Berlotte, Christ en croix de Siegburg. Dans le remblai, par-dessus le sol schisteux (B2-B3), furent découverts le marli d'une assiette de Berlotte (XVIIIe s.) et un fragment de "schnelle" ou de pinte en grès (fin XVIe ou XVIIe s.), accompagnés d'une céramique commune à glaçure jaune ou verte. Les remblais de la cour (B3-B5) contenaient, dans leur partie supérieure, des restes de céramique commune ("crameus", tripode) ainsi que de la faïence. Dans la partie inférieure, les mêmes éléments se trouvaient associés à des pavés de Delft, des grès gris et bleus de Bouffioulx du XVIIe siècle (pl. 6, fig. 4) et des grès bruns à fond festonné de Raeren (XVe-XVIIe s.?).

La terre végétale de la tranchée C a livré des éléments des XVIIe et XVIIIe s. (céramique commune, Berlotte, grès gris et bleus, faïence blanche) de même que la couche d'éboulis de briques comblant la pièce d'angle (faïence bleue et blanche, carreaux de Delft, grès bruns de Raeren).

L'argile sous-jacente à ces éboulis comporte les éléments suivants : céramique commune (tripode à glaçure orange), grès gris à décor bleu, fond annelé du type Raeren, médaillon de Bouffioulx du XVIIIe s., fragment d'assiette de Berlotte, faïence blanche avec rehauts verts ou rouges.

Sur le niveau d'occupation se trouvaient quelques éléments de grès de Raeren et de céramique commune. Dans les remblais de la partie septentrionale (C3-C4) furent découverts des restes de céramique commune à glaçure mouchetée, une anse plate en terre grise d'Andenne (XIVe au début XVe s.), et des fragments de grès de Raeren gris et brun (XVIIe s.).

Dans la tranchée D, la couche d'argile incrustée dans le dallage a fourni de la faïence blanche et de la céramique commune.

La terre végétale de la tranchée E contenait de la céramique commune et des grès gris à décor de rosettes gravées sur fond bleu. Sur le dallage supérieur, en E3-E4, se trouvaient des grès gris, de la céramique commune et de la faïence blanche à décor bleu. Dans les éboulis nivelant le sol devant ce pavement (A1,2,3), une céramique commune à glaçure verte a été découverte, ainsi que de la faïence et des grès probablement originaires du Limbourg hollandais (XIVe ou XVe s.). On retrouve ici, comme dans la couche sous-jacente, un mélange d'éléments modernes et médiévaux,

que nous avons déjà observé dans le comblement de la tranchée A et qui doit être dû à la destruction des structures médiévales lors de l'aménagement de la place aux temps modernes. La couche d'occupation inférieure contenait une céramique commune, des grès gris à décor bleu, une fusaïole en grès, un fragment d'épaupe en grès décoré à la roulette provenant du Limbourg hollandais (XIVe s.) et de la céramique grise de la dernière phase d'Andenne (fin XIVe début XVe s.). Ces éléments sont cependant accompagnés par des restes de faïence et de carreaux de Delft.

Directement en contact avec le dallage inférieur (E1, E2), se trouvaient quelques tessons en grès brun des ateliers médiévaux du Limbourg hollandais.

M. CALLUT

et

M. OTTE

LES MONNAIES

Les fouilles effectuées au château de Saive ont livré en tout sept pièces de monnaie, dont quatre liégeoises des XVII^e et XVIII^e siècles.

- 1) Pièce de cuivre provenant du rectangle A4 dans la couche "sol en place" (SV.76.12). Le faible relief du droit permet de reconnaître la forme d'un écu, fuselé en barre, inscrite dans un cercle et surmontée d'une couronne. On peut également lire la lettre M, début de la légende circulaire.
Vu la dimension de l'écu, sa forme, et le fait que le fuselé couvre toute la surface de l'écu, contrairement aux espèces d'Ernest de Bavière et de Ferdinand de Bavière (écartelé, au 1 et au 4 : fuselé en barre d'argent et d'azur, au 2 et au 3 : de sable au lion d'or, couronné, lampassé et armé de gueule), la seule pièce qui réponde à ces trois caractéristiques est le type 644 du catalogue des monnaies liégeoises du baron de Chestret, c'est-à-dire un liard de Maximilien-Henri de Bavière (1650-1688).
Le revers est lui absolument illisible.
On sait que ces pièces furent frappées par le maître monnayeur François Schelberg dès les premières années du règne de Maximilien-Henri, vraisemblablement dans l'atelier de Hasselt, jusqu'en 1660, date de l'apparition d'un nouveau type de liard (646).
- 2) Liard de Joseph-Clément de Bavière (1694-1723) provenant du rectangle A8, à 80 cm de profondeur (SV.76.28).
Les monnaies de ce prince appartiennent à deux périodes séparées par un trou de quatorze ans (de 1703 à 1717).
Notre pièce, du type de Chestret 664, appartient sans aucun doute à la première, vu sa ressemblance avec le liard de Jean-Louis d'Eldereren (656).
Elle daterait donc, soit des dernières années du XVII^e siècle, soit des premières du XVIII^e siècle.
- 3) Même liard provenant du rectangle A9, à 110 cm de profondeur (SV.76.31).
- 4) Liard de Jean-Théodore de Bavière (1744-1763) provenant du rectangle E2 dans la couche de terre végétale (SV.76.87).
Ce liard est daté de 1751, il correspond au n° 692 de Chestret et au type 15 de Magain.
D.) I/THEOD.CAR.D.G.BAU.D (III 10)
R.) EP.ET.PRIN.LEO.DUX.B.M.F.C.L.H (Ja)

En outre le sol nous a livré :

- 5) 2 centimes, 1836, Léopold I (S.V.76.37).
- 6) 10 centimes, 1916, (zinc), Gouvernement général allemand (1914-1918) (S.V.76.17).
- 7) 1 reichspfennig, IIIe reich, 1941 (S.V.76.22).

L. ENGEN

Bibliographie

CHESTRET de HANEFPE, J. de, Numismatique de la principauté de Liège, Bruxelles, 1890.

MAGAIN, Pierre, Les monnaies de Jean-Théodore de Bavière prince-évêque de Liège 1744-1763, Bruxelles, 1964.

Légende des figures

Fig. 1. Situation du village de Saive et de l'éperon sur lequel se trouve le château médiéval (dessin de Chr. Otte, d'après M. Otte, 1971).

Fig. 2. Plan général de la place-forte et de ses dépendances (relevé A. Dejardin, publié dans Ed. Poncelet, 1891).

Fig. 3A. Plan d'ensemble des sondages pratiqués dans la haute-cour (mai 1976). La dernière phase d'aménagement (17^e et 18^e siècles) comporte le nivellement de la cours par un apport de schiste (A2-A6; B1; C3/C2), les pavements faits de dalles de grès posées sur chant (A12-A13; E4; C4; D2), la pièce d'angle faite en blocs de grès (B2, C2) et la cave voûtée en briques (B4, B5). Des structures appartenant à une phase antérieure apparaissent également : murs en grès faits de deux parements avec blocage intérieur (A6, A7, A15, B3, D1, E1) et dallage inférieur (E1, A8). Les cotes (chiffres précédés du signe -) sont données par rapport à l'altitude de la pierre du seuil de la haute-cour.

Fig. 3B. Plan des murs arasés : B1/3.

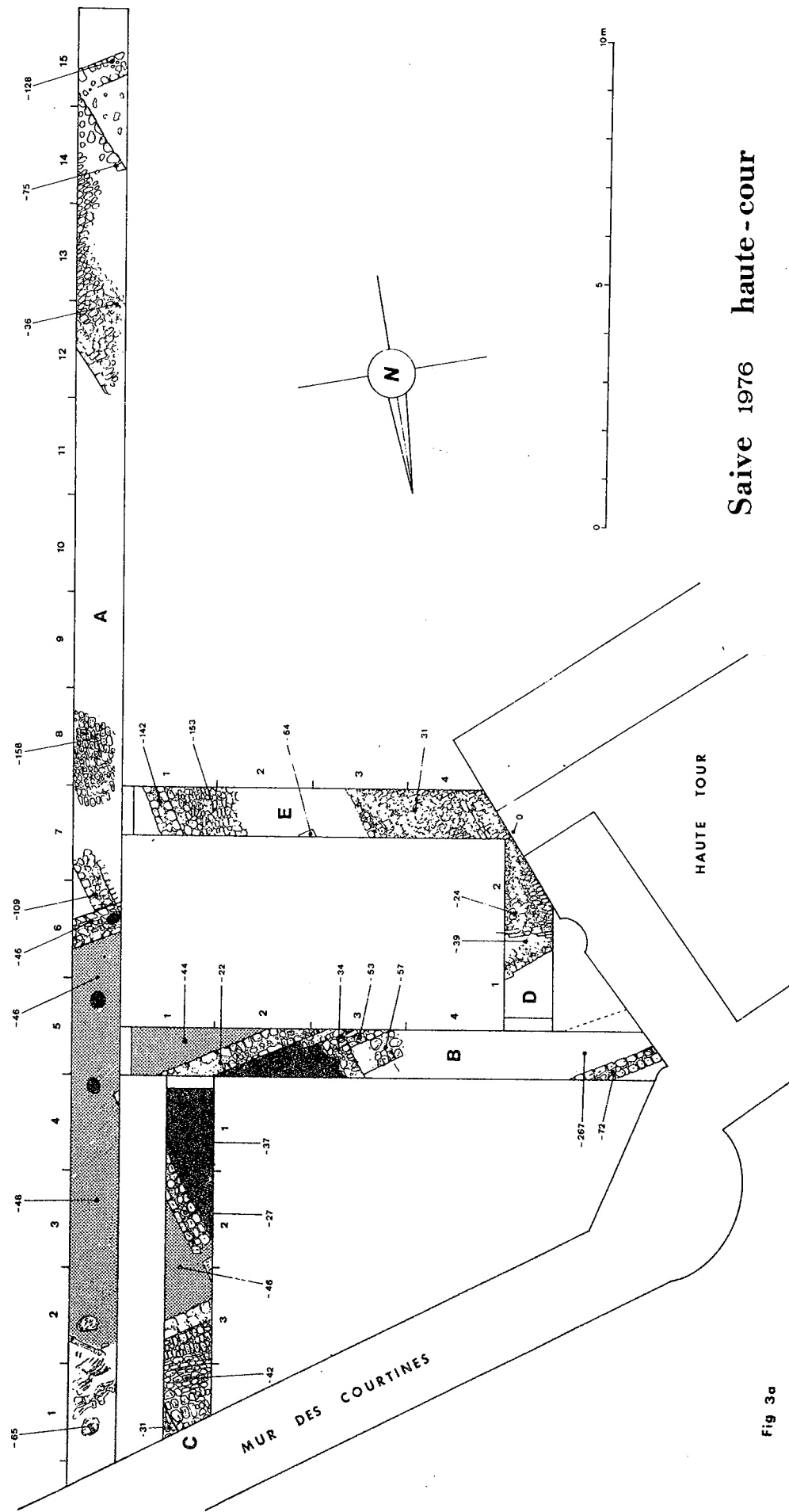
Fig. 3C. Plan des murs arasés : A6/7.

Fig. 4. Tranchée E, paroi nord. 1 : terre végétale. 2 : déchets de construction avec petits fragments de briques, ardoises et mortier. 3 : remblai de schiste avec débris de construction. 4 : blocs de grès débités avec argile séparés par le mur E2/3. 5 : blocs de grès, sans matrice. 6 : couche de sable avec fine strate carbonneuse. 7 : remblai de schiste. 8 : couche de sable et de mortier. 9 : couche de mortier avec traces sableuses (par-dessous passe l'arasement du mur nord-sud). 10 : sable jaune et éboulis. 11 : argile brune dont la partie supérieure est brûlée, par-dessous passe le dallage inférieur. 12 : sable jaune pur. 13 : partie non fouillée.

Fig. 5A et 5B. Tranchée A, paroi Est, partie sud et médiane (A5-A10). Au mètre 11, passe le mur A6 de direction est-ouest. 1 : terre végétale. 2 : schiste mêlé à de l'argile. 3 : terre noire avec déblai de construction (fragments de grès, briques, mortier, ardoises). 4 : blocs de grès débités avec argile et mortier. 5 : remblai fait de blocs de grès débités et de mortier. 6 : couche de mortier blanchâtre. 7 : terre grise. 8 : terre brûlée avec charbons de bois (surface d'occupation?). 9 : lentilles de terre brûlée. 10 : poche remplie de mortier et de blocs de grès. 11 : argile jaunâtre. 12 : éboulis de grès sans matrice. 13 : couche d'argile brune. 14 : couche de sable et de schiste : passe par-dessus le dallage inférieur (au mètre 14). 15 : argile brune avec mortier et traces de charbon de bois. 16 : dépôt formé d'un apport de schiste fin; à son sommet, se trouvait un niveau d'occupation.

Fig. 6. 1 : bord de "crameu", terre rose, glaçure intérieure jaune mouchetée (XVIIIe, XIXe siècle?) (Inv. : SV.76.57, remblai cave). 2 : bord, épaule et anse d'une marmite tripode, terre rose, glaçure orangée biface (SV.76.65, remblai cave). 3 : marli d'une assiette de Berlotte (milieu XVIIIe s.), terre blanche, glaçure intérieure jaune et décor appliqué en pâte rose (SV.76.49; tranchée B, remblai supérieur). 4 : fragment de panse avec décor appliqué, grès gris à glaçure bleue, cruche de Bouffioulx, milieu XVIIe s. (SV.76.65, remblai cave). 5 : fragment de panse à décor estampé, grès gris à glaçure bleue, céramique de Bouffioulx, XVIIe s. (SV.76.59, remblai cave). 6 : col droit et fragment d'anse cannelée, grès à glaçure saline extérieure grise mouchetée et intérieure brune, cruche de Raeren (XVIe ou XVIIe s.) (SV.76.67, remblai cave). 7 : fragment d'une coupelle, grès gris sans couverte, Siegburg (XVe s.) (SV. 76.30, secteur A9, couche 12). 8 : fragment de cruche à décor appliqué, grès blanc à légère couverte brillante, Siegburg XVIIe s. (SV.76.45 tranchée B, terre végétale). 9 : fragment de carreau de Delft (SV. 76.59, remblai cave). 10 : culot de pipe, terre blanche (SV. 76.2, secteur A1, éboulis supérieur). 11 : fond concave de récipient en verre avec anneau de base.

Fig. 7. Pièce de monnaie n° 1 (SV. 76.12). Liard de Maximilien-Henri de Bavière (1650-1688, frappée entre 1650 et 1660).



Saive 1976 haute - cour

Fig 3a

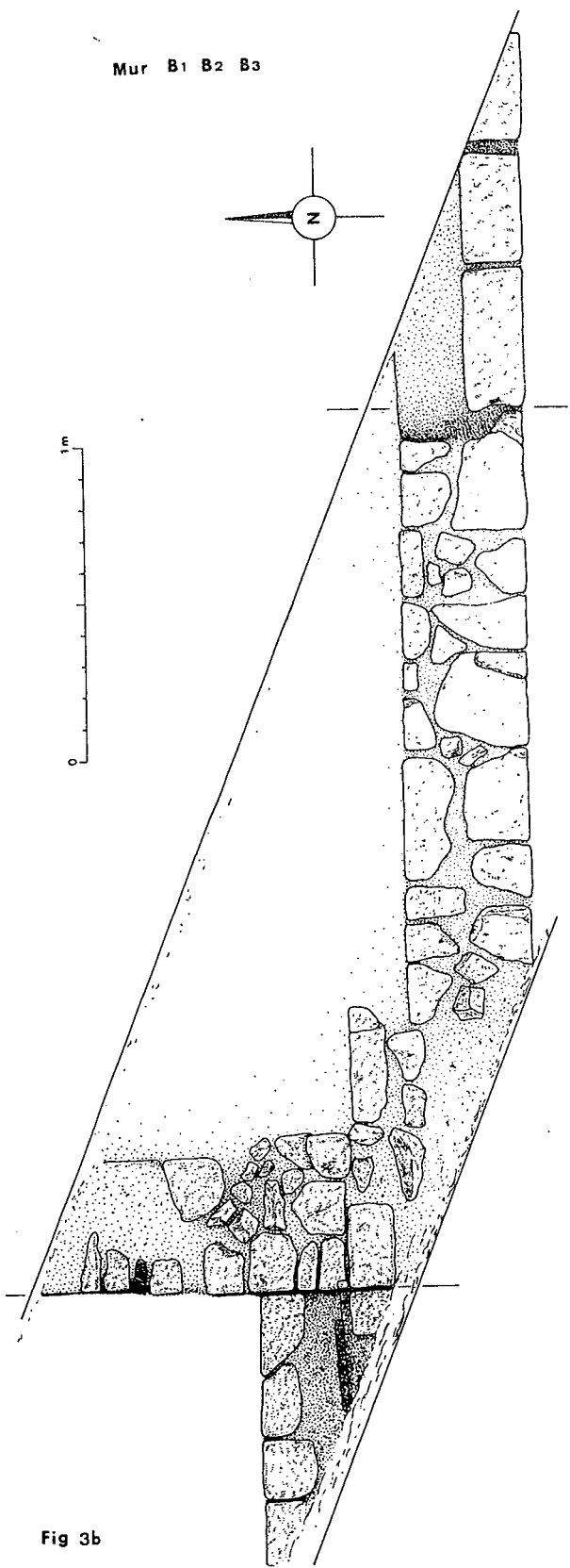


Fig 3b

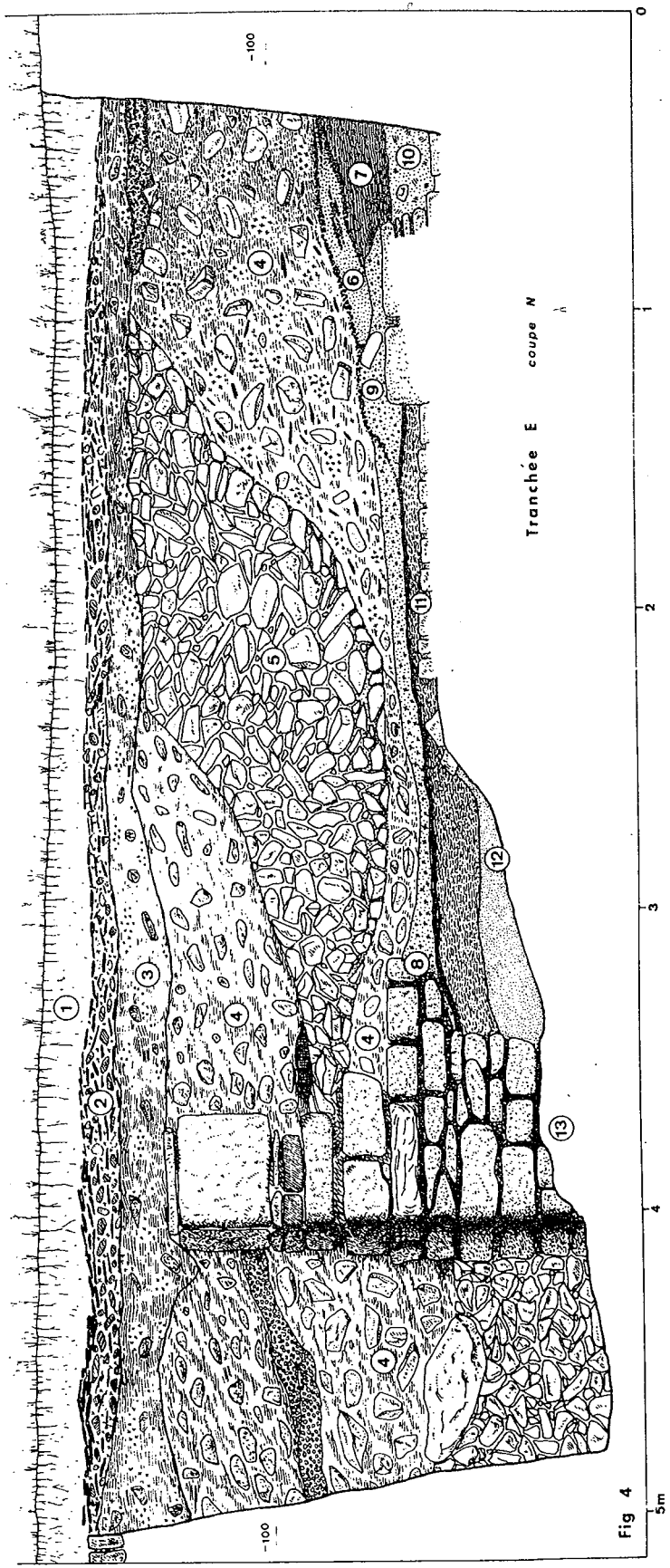


Fig 4

Mur A6 A7

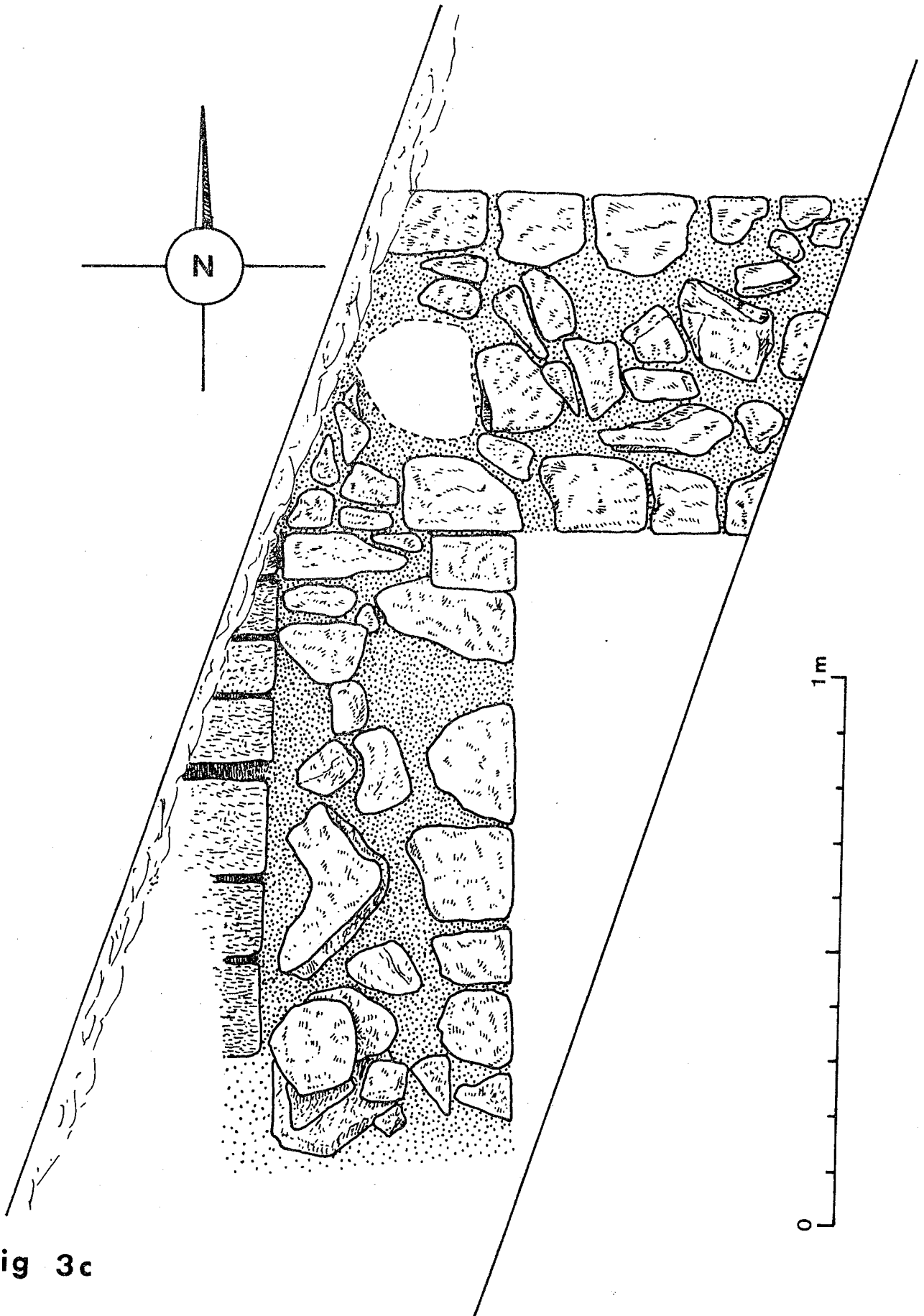
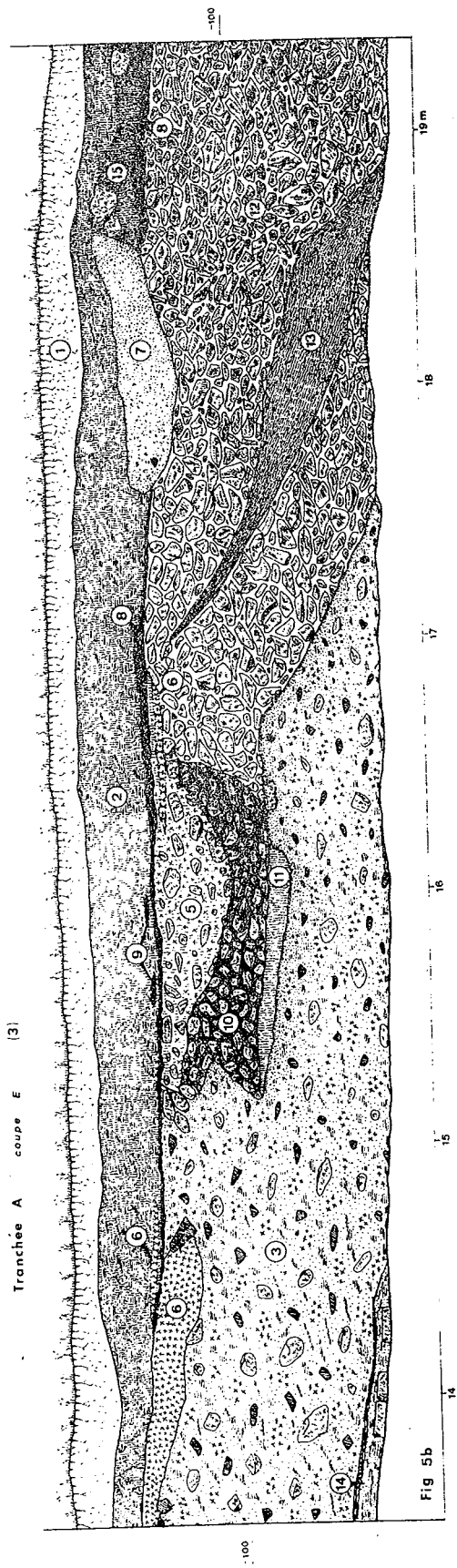
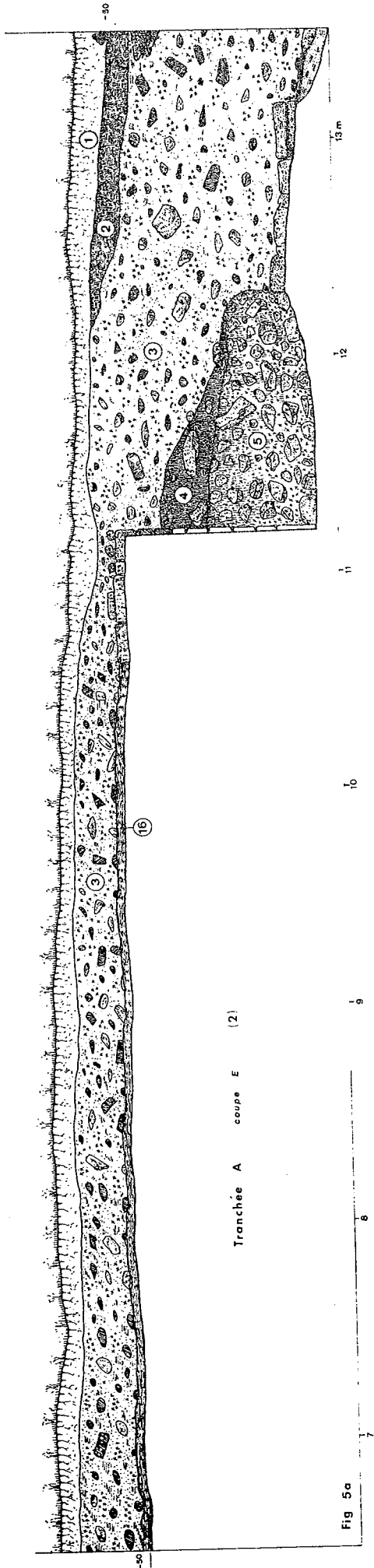


Fig 3c



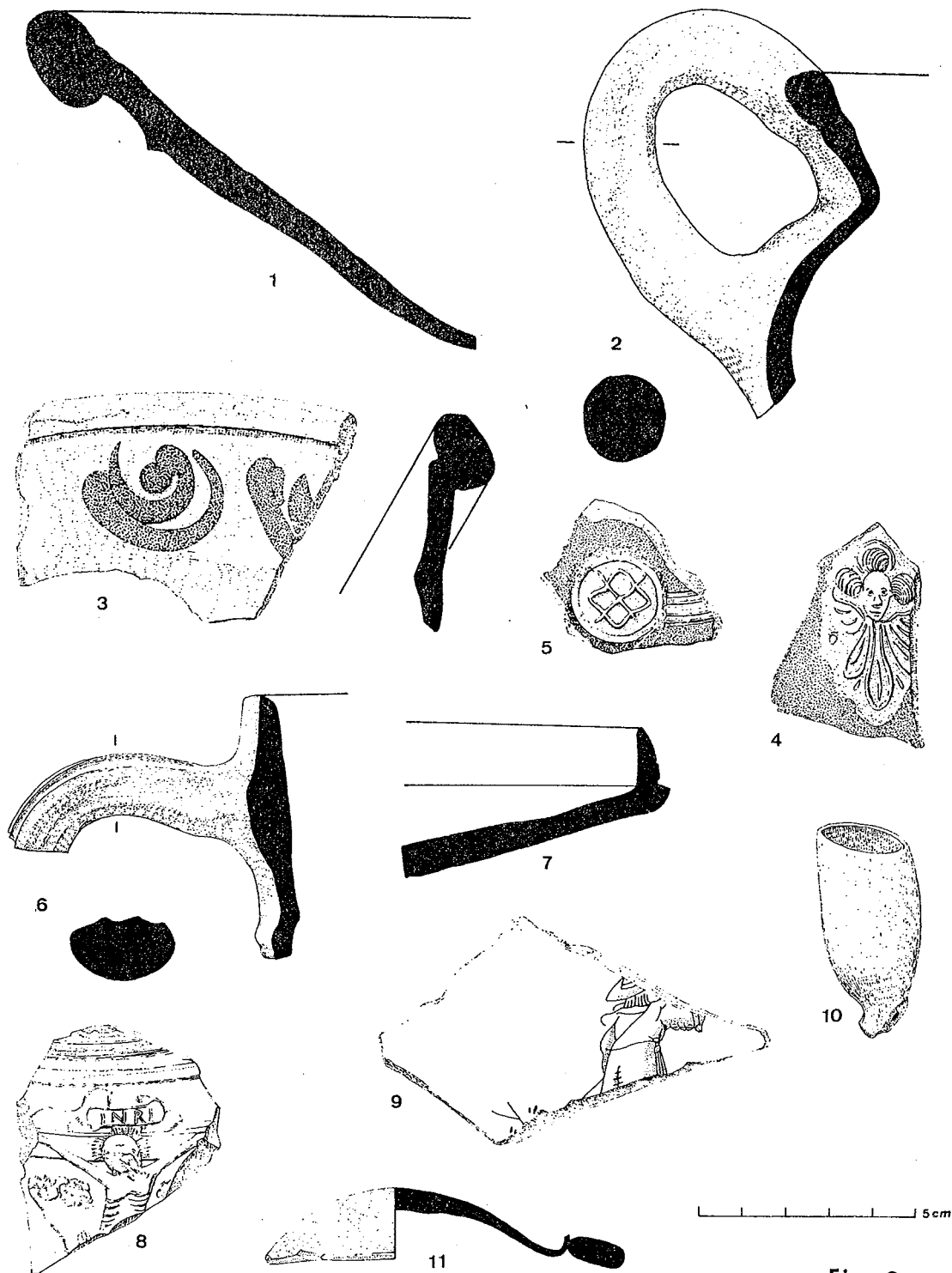


Fig 6

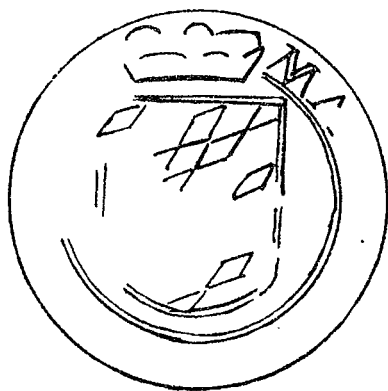


Fig 7